**Appel d’offre de bourses octobre 2020 – Doctorat**

**Le RESCOR attribue des bourses doctorales de durée déterminée pour tout projet pouvant entrer dans le vaste domaine des études coréennes. Toutes les disciplines des sciences humaines et sociales sont donc concernées. La bourse peut financer toutes les étapes de la réalisation de la thèse (formation, enquête de terrain, archives, rédaction…). La mobilité n’est pas obligatoire. Il est à préciser que les postes salariaux à temps plein ne sont pas cumulables avec les bourses doctorales.**

**Éligibilité** : **Le candidat doit être inscrit en doctorat dans un des établissements fondateurs du RESCOR (EHESS, INalCO et Université de Paris)**. Son projet de thèse doit s’inscrire dans le domaine des études coréennes sans distinction de filière.

**Conditions**

- Durée des bourses : période de la thèse

- Montant global :12 000€ (1000€/mois pendant un an) au maximum

**Date limite de candidature : 21 octobre 2020**

**Composition des dossiers :**

- Lettre de candidature (4 à 5 pages) comportant le titre du mémoire, la raison de la candidature et l’évaluation précise des dépenses

- Lettre de soutien du tuteur

Les dossiers de candidature incomplets ou ne correspondant pas à la description ci-dessus ne seront pas pris en compte. L’évaluation des candidatures sera assurée par un jury de sélection et les résultats seront communiqués en **novembre 2020**.

**Dossiers de candidature à adresser à** : mylene.lacle@univ-paris-diderot.fr